



CHAMBRE DE COMMERCE,
D'INDUSTRIE ET DE SERVICES
DE LA MOSELLE

Direction de l'Appui aux Entreprises



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Moselle



15 MARS 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

■ CONFERENCE / Présentation de la réforme de la Taxe Professionnelle et les téléprocédures

La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, organisent plusieurs conférences en Moselle, sur les nouveautés fiscales de l'année 2010, et particulièrement sur la réforme de la Taxe Professionnelle.

La Direction Générale des finances publiques et l'ordre régional des experts-comptables animeront ces réunions, lors desquelles ils aborderont le sujet de l'impact de la réforme de la Taxe Professionnelle pour les entreprises. D'autres thèmes seront évoqués comme les principes généraux et les motivations de la réforme, l'économie générale des différentes taxes, les nouvelles taxes, les obligations déclaratives et de paiement, les mécanismes de calcul des compensations. Enfin, seront présentées les nouvelles offres de téléprocédures et de son compte unique.

Ces réunions d'information se tiendront les :

- **le 23 mars 2010**, à 18h, à la CCI de la Moselle, 2 boulevard Henri Becquerel - YUTZ
- **le 25 mars 2010**, à 18h, à la CMA de la Moselle, 1 rue Camille Weiss - FORBACH
- **le 29 mars 2010**, à 18h, à la CMA de la Moselle, 5 boulevard de la Défense - METZ
- **le 30 mars 2010**, à 18h, à la CCI de la Moselle, Terrasses de la Sarre - SARREBOURG

Contacts presse :

CCI de la Moselle - Xaviéra Bérard - 03 87 52 31 74 - xberard@moselle.cci.fr

CMA de la Moselle - Laurent Federspiel - 03 87 39 31 84 - com@cm-moselle.fr